

Formation Professionnelle

« Gérer les surchauffes dans un bâtiment performant »

Public visé : Architectes, Collaborateurs d'architecte, Maîtres d'œuvre, Constructeurs, Économistes, Bureaux d'études, Artisans, Entreprises du bâtiment, Bailleurs, Promoteurs, Collectivités.

Pré-requis : Avoir suivi une formation sur les bâtiments performants ou passifs ou avoir une expérience dans la conception de bâtiments performants.

Objectifs :

- Comprendre le principe de surchauffe dans les bâtiments performants
- Connaître les différentes solutions passives pour éviter le risque de surchauffe en été

Programme :

1. Introduction

- Rappels sur la notion d'inconfort thermique
- Le confort d'été : quelles sont les exigences réglementaires de la RT2012, de la RE2020 et du label Passiv'haus ?
- Le bilan thermique d'été
- Pourquoi les bâtiments performants sont-ils plus sensibles à l'inconfort d'été ?

2. Les stratégies pour améliorer le confort d'été

- Orienter : bio climatisme et implantation du bâtiment, se servir des protections naturelles
- Dimensionner les apports solaires : les surfaces de vitrage, les caractéristiques des vitrages, les vitrages à contrôle solaire
- Protéger : les protections solaires fixes et mobiles
- Minimiser les apports internes : l'éclairage artificiel économe et les solutions d'éclairage naturel, l'impact du choix des équipements
- Dissiper : l'optimisation de la ventilation mécanique, la ventilation naturelle nocturne
- Alourdir : l'inertie thermique, le bon choix des matériaux en fonction des systèmes constructifs

3. Les outils pour valider le risque de surchauffe

- Les outils de simulation thermique : la STD (simulation thermique dynamique), le PHPP
- Etude de cas : impacts des différentes solutions sur l'évaluation du risque de surchauffe d'une maison individuelle passive

Moyens pédagogiques :

- Apports théoriques : présentation Powerpoint, photos.
- Mise en situation.

Moyens d'évaluation :

Evaluation à partir de la mise en situation

Moyens techniques :

Salle de formation équipée d'un vidéoprojecteur

Formateur :

Martial CHEVALIER : gérant du Centre de Formation et du Bureau d'Études TYeco² - expérimenté en conception et rénovation de bâtiments. Il a également obtenu la certification CEPHA pour la construction de maisons passives.

Informations pratiques :

Lieu* : En présentiel, au Centre de formation : TYeco² - Zone Artisanale de la Touche - 35890 BOURG DES COMPTES ou en classe virtuelle en 2 demi-journées, selon la programmation.

Durée : 7h soit 1 jour ou 2 demi-journées en classe virtuelle

Tarifs : 350€ HT et 420€ TTC



« Ce label est décerné par la Branche Architecture. Les conditions de prise en charge de cette action de formation labellisée sont décidées par la CPNEFP des entreprises d'architecture et mises en œuvre par l'OPCO des Entreprises de Proximité (OPCO EP) »



Cette formation est référencée dans le catalogue de formations FIF PL

** Si vous avez besoin d'aménagements spécifiques pour accéder ou suivre une formation, n'hésitez pas à nous prévenir afin que nous prenions les mesures nécessaires.*